



SESSION

11



ORCHESTRE DE FLÛTES

SESSION 11

Flûor – un orchestre de flûtes

Flûor est un orchestre de flûtes intergénérationnel et inter-niveau, créé en 2008, vous proposant de pratiquer la flûte traversière en groupe – pour le plaisir d'aborder ensemble un répertoire intéressant et varié.

L'occasion est également offerte aux participants de jouer des autres flûtes traversières (flûte alto, basse, contrebasse et piccolo à disposition).

Flûor est aussi destiné aux personnes qui ont joué de la flûte et qui désirent reprendre leur instrument après une pause. L'inscription se fait par session.

Encadrement

Laure Franssen enseigne la flûte depuis de nombreuses années avec passion et enthousiasme. De plus, elle poursuit une activité de musicienne d'orchestre, de chambriste et de soliste.

Barbara Minder partage sa vie professionnelle entre l'enseignement et les concerts. Elle s'est spécialisée dans l'exploration sonore interdisciplinaire, notamment avec l'ensemble Les Chemins de Traverse.

Les deux flûtistes professionnelles collaborent depuis de longues années. Elles sont très complémentaires dans leur manière d'enseigner et d'approcher la musique. Leurs regards croisés pimentent Flûor d'humour et de sérieux.

Session 11

Le week-end sera consacré à l'exploration de 3 pièces de styles très divers :

- *Libertango* d'Astor Piazzolla pour 4 flûtes, 1 alto, 1 basse/contrebasse
- *Three Talks for Flutes* de Joachim Johow pour 4 flûtes en do
- *Forbidden Valley* de Wil Offremans pour 3 flûtes, 1 alto, 1 basse/contrebasse

Les partitions sont envoyées aux inscrits autour du 20 juillet et il est nécessaire que chacun prépare sa voix avant le week-end.

Délai d'inscription

15 juillet 2017 (attention places limitées!)

Plan de répétitions

Les partitions sont envoyées aux participants autour du 20 juillet 2017 et sont à préparer avant la première répétition.

Samedi 26 août 2017 (9h.15 - 16h.30)

Dimanche 27 août 2017 (9h.15 - 16h.30)

Lieu des répétitions

Neuchâtel - les lieux précis seront communiqués aux participants.

Âge

Ouvert à tous.

Niveau minimum

1 - 2 ans de cours - préparation individuelle nécessaire.

Nombre de participants

Limité à 16 pour la Session 11.

Prix forfaitaire

Le prix forfaitaire comprend: l'encadrement pédagogique de 12 heures de répétitions par 2 musiciennes professionnelles; les partitions; la mise à disposition de flûtes alto, basse, contrebasse et piccolo; le repas du dimanche (pique-nique canadien le samedi)

Adulte CHF 430.–

Adulte - Élève actuel de L. Franssen ou B. Minder CHF 350.–

Réduit CHF 390.–

Réduit - Élève actuel de L. Franssen ou B. Minder CHF 300.–

Le prix ne devrait pas être un obstacle à la participation à cette session, prenez contact en cas de souci.

Réductions

Enfant, étudiant, chômeur.

INFORMATIONS GÉNÉRALES

**Flûor
en bref**

Instruments et matériel

Chacun amène son lutrin et sa (ou ses) flûte(s).

Inscription

L'inscription entre formellement en vigueur au moment de l'inscription par écrit, au moyen du formulaire d'inscription ci-joint. Celle-ci doit se faire au plus tard pour le 15 juillet 2017. Lors de l'inscription formelle, le participant ou son représentant légal est tenu au paiement entier du forfait. Celui-ci est à verser au début de la session, sur facture de l'Association Flûor. Sur accord préalable avec l'Association, le paiement peut se faire en deux fois, à un mois de distance. L'inscription est un engagement pour l'ensemble du projet.

Absences

Les absences d'un participant ne sont pas remplacées. Pour la bonne marche du groupe, une présence régulière est particulièrement importante.

Remarque

Lors de sessions sur plusieurs semaines, il est important de prévoir une pratique individuelle régulière pour profiter pleinement de Flûor.

Responsabilité

Chaque participant est responsable de son instrument ainsi que des instruments qui lui sont mis à disposition. En cas de dégât, il se chargera des frais engendrés. L'Association Flûor n'est pas responsable en cas d'accident.

Pour les dispositions non précisées dans le présent règlement, ce sont celles du Code des Obligations qui s'appliquent. Le lieu de juridiction correspond au siège de l'association Flûor, Neuchâtel.

Participant

Nom	Prénom
Rue	NP / Ville
Téléphone	Courriel
Date de naissance		
Flûtes à disposition		

Adresse de facturation (si différente de celle du participant)

Nom	Prénom
Rue	NP / Ville
Téléphone	Courriel

Réduction

- Enfant
- Étudiant
- Chômeur

Élève de

- Laure Franssen
- Barbara Minder



Le participant s'inscrit à la Session 11 de Flûor.
Le participant - ou son représentant légal - a pris connaissance et accepte les règles du jeu de Flûor.

.....
Lieu et Date

.....
Signature du participant ou de son représentant légal